

ACCOSOL AK

Enduit de protection mono-composant en phase aqueuse pour enrobés bitumineux résistant au kérosène.

DOMAINES D'EMPLOI

- Protection anti-kérosène des enrobés bitumineux neufs ou anciens.
- Zones aéroportuaires
- Utilisation en extérieur ou en intérieur
- ACCOSOL AK résiste aux trafics de véhicules lourds, de véhicules légers, ou d'avions. Par contre, il n'est pas adapté aux cas de trafics très « agressifs » (efforts tangentiels, chariots à bandage, ...)

DEFINITION

- Anti-kérosène.
- Bonne résistance à l'usure.
- Bonne stabilité de la teinte.
- Revêtement imperméable.
- Adhérence parfaite sur enrobés bitumineux.

CARACTERISTIQUES

- | | |
|---|--|
| ➤ Classement AFNOR | Famille II / Classe 2b |
| ➤ Nature du produit | Dispersion en phase aqueuse mono-composant |
| ➤ Aspect | Liquide épais |
| ➤ Coloris | Noir |
| ➤ Densité à 23°C | 1,35 environ |
| ➤ Usure au frottement (après 1000 cycles) | 1,7g de perte |

Impacts sanitaires :

Directive COV 2010 N°2004/42/CE du 21/04/04 et substances dangereuses.

Catégorie Annexe II A / I / PA

Taux de COV < 140 g/l

Exempt de formaldéhyde, acétaldéhyde, toluène et xylène.

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

L'état du support, sa nature et sa préparation constituent un facteur essentiel de réussite du revêtement.

- Le support sera propre, sec et cohérent. Les mousses, les poussières, les huiles, les graisses et les anciens revêtements seront éliminés.
- Les enrobés constituant le support doivent être denses et présenter une texture superficielle fermée.
- En travaux neufs, l'âge minimum des supports en enrobés bitumineux à chaud sera de 2 semaines ou plus, conformément aux spécifications du fabricant (pour les enrobés de composition 0/6 et plus)
- **TRES IMPORTANT :** Les enrobés à froid ne peuvent être recouverts qu'après un an minimum.
- L'adhérence de l'ACCOSOL AK sur des supports ayant subi des traitements de surfaces particuliers devra être vérifiée par l'applicateur avant l'exécution du chantier.

Certifié ISO 9001

INTERDESCO

134 avenue de la Gare • 21220 GEVREY-CHAMBERTIN • France

☎ 03.80.34.31.57 📠 03.80.51.85.48

www.interdesco.com

Conditions d'application

- Température minimale (support et ambiance) : + 10°C avec 3°C au-dessus du point de rosée
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 80 % HR
- Ne pas appliquer par temps incertain.
- Ne pas appliquer des surépaisseurs.
- Par temps très chaud, si le support est à + 40°C (ou plus), humidifier le support avant d'appliquer la première couche de façon à faire descendre la température.

Couche d'accrochage

- Pour les applications sur béton de ciment et enrobé percolé, appliquer une couche de SERVASIL E dilué avec 5 à 10% d'eau à raison de 150 à 250 g/m²
- Laisser sécher au moins 18H avant d'appliquer l'ACCOSOL AK.
NOTE : le temps de séchage dépend fortement de la température ambiante et du degré d'hygrométrie.

Revêtement

- Bien homogénéiser le contenu du pot.
- Appliquer à la raclette caoutchouc, puis égaliser au rouleau à poils longs.
- Pour la version machine en airless, utiliser de préférence une rampe de 50 cm avec deux buses de 625, inclinées à 60°, avec une pression minimale de 150 bars. Utiliser préférentiellement des filtres inox de 60 mesh. Les cuves peuvent être nettoyées à l'eau. Si le produit à sécher utiliser un solvant type xylène ou MEC.
- L'ACCOSOL AK rend les enrobés imperméables, aussi, il faut vérifier, avant application, que les supports aient une pente suffisante, pour assurer l'écoulement de l'eau.
Ne pas utiliser des émulsions bitumineuses pour déflacher les enrobés.
- Consommation : de 0,5 à 1 kg/m²/couche à raison de 2 ou 3 couches selon la rugosité du support, les conditions climatiques et la méthode d'application.
- Le temps de séchage d'un film de 0,6kg/m² à 66% HR :
 - A 10°C : 8H
 - A 20°C : 4H
 - A 30°C : 2HNOTE : le temps de séchage dépend fortement de la température ambiante et du degré d'hygrométrie

Mise en service

- Le délai de recouvrement entre couche à 20°C, 50 % HR est de 3 à 72 heures.
- Le délai approximatif de remise en service à 20°C, 50 % HR est de 12 heures pour un trafic piéton et de 48 heures pour un usage normal
NOTE : le temps de séchage dépend fortement de la température ambiante et du degré d'hygrométrie.

Nettoyage du matériel

- Avant durcissement à l'eau.

CONDITIONNEMENT

- En bidon de 25 kg.
- En fût de 200 kg.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés pour les utilisations en intérieur, port de gants et lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité.

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Le produit craint le gel, le transporter et le stocker à l'abri du gel.
- Pendant un an à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.